



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

### **AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

**Pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection des menuiseries métalliques et de ravalement des façades de la résidence Delacroix, sise avenue Oqba Ibn Nafi, quartier Agdal à Rabat**

#### **1) Maître d'ouvrage :**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

**AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC**

1, rue Ibn Hajar – Agdal - Rabat / Courrier : BP 602 RABAT - CHELLAH / Tél : 05.37.68.97.00

#### **2) Objet du marché :**

Maîtrise d'œuvre concernant la réfection des menuiseries extérieures métalliques et le ravalement des façades (côté rue et côté cour intérieure) de la résidence Delacroix sise avenue Oqba Ibn Nafi, Agdal, Rabat.

#### **3) Caractéristiques principales :**

Mission complète de maîtrise d'œuvre (études, appel d'offres, chantier jusqu'au parfait achèvement de l'opération), portant sur la réfection des menuiseries extérieures métalliques, le ravalement des façades (extérieures et intérieures) et la réfection des éléments solidaires (garde-corps, stores, etc.) de la résidence Delacroix. L'ensemble du bâtiment concerné, de très grande qualité architecturale, représente une surface de 6 762 m<sup>2</sup> environ de surface hors œuvre nette. Les travaux se dérouleront dans des locaux toujours occupés (67 appartements), le mode opératoire élaboré par le prestataire sera donc essentiel pour mener à bien l'opération. L'année 2017 sera consacrée aux seules études.

#### **4) Mode de passation des marchés :**

Cette consultation de type restreint, comprend dans un premier temps un dépôt de candidature.

Dans un second temps, les candidats sélectionnés sur la base de leur dossier, seront consultés pour remettre une offre et un mémoire technique. Le dossier de consultation (DC) sera donc remis gratuitement aux seuls candidats retenus. Le nombre de candidats admis à remettre une offre sera limité à **5** (cinq).

#### **5) Critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché :**

Les candidatures devront être conformes au présent appel à la concurrence.

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui ne seraient pas conformes au présent appel à la concurrence (points 5 à 7 notamment),
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs demandés au point 7,
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

Le nombre de candidats admis à remettre une offre sera limité à **5** (cinq).

A l'issue de la seconde phase, Le marché sera attribué au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse ou la mieux-disante : Les offres jugées recevables, seront analysées et classées en fonction des critères suivants :

1° : la valeur technique de l'offre, appréciée sur la base du mémoire technique (pondération 40%)

2° : le prix des prestations (pondération 60%)

#### **6/ Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché sera conclu avec un prestataire unique ou des prestataires groupés solidaires ou conjoints. Dans ce dernier cas, le mandataire du groupement devra être solidaire de ses cotraitants.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Chaque candidature devra être constituée d'au moins un architecte qui sera obligatoirement le mandataire dans tous les cas.

## **7) Justifications à produire quant à la situation juridique, aux qualités et capacités des candidats :**

Le candidat ou l'équipe candidate devra produire un dossier administratif contenant :

- Une lettre de candidature identifiant le candidat ou les membres du groupement, le document attestant de l'existence juridique du candidat, ou de chacun des membres du groupement le cas échéant,
- Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat;
- Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales;
- Les attestations sur l'honneur précisant que le candidat ou chacun des membres du groupement, est autorisé à participer à la consultation et qu'il ne fait pas l'objet d'aucune condamnation,
- La justification d'une assurance pour risques professionnels,
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires pour des prestations de même nature que celles évoquées dans la présente consultation, réalisées au cours des 3 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Une note de présentation synthétique précisant la composition de l'équipe, les moyens humains et matériels envisagés pour le projet,
- Un justificatif de l'inscription du candidat à l'ordre des architectes;
- Une liste des principales références du candidat datant des trois dernières années, précisant le type de mission effectuée, le montant, la date, le maître d'ouvrage, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 3 dernières années.

NB. En cas de prestataires groupés, chaque membre du groupement doit remettre sous peine de non conformité les pièces demandées.

## **8) Langue utilisée dans la candidature et l'offre : Français**

## **9) Date limite de réception des dossiers de candidatures :**

La date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée au **mardi 13 juin 2017 à 16h00.**

Les dossiers de candidatures devront parvenir au plus tard à la date précisée ci-dessus. Le dépôt de dossier se fait sous format électronique directement sur Internet. Les candidats devront solliciter le lien Internet et le code de dépôt à l'adresse suivante :

[nicole.fournier@diplomatie.gouv.fr](mailto:nicole.fournier@diplomatie.gouv.fr)

**NB. Aucun document n'est à retirer auprès de l'Ambassade pour cette phase d'appel à candidatures.**

## **10) Renseignements complémentaires**

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique qui seraient nécessaires au dépôt des candidatures ne pourront être obtenus qu'au moyen de courrier électronique à l'adresse suivante :

[kamal.akdim@diplomatie.gouv.fr](mailto:kamal.akdim@diplomatie.gouv.fr)

## **11) Date d'envoi de l'avis d'information :**

17/05/2017